

## CONSEIL D'ORIENTATION

### SEANCE DU JEUDI 16 OCTOBRE 2014

#### DELIBERATION N° 2014-CO-39

**OBJET :** Proposition de recommandations de bonnes pratiques des centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal en matière de diagnostic prénatal et de diagnostic préimplantatoire.

<u>Etaient présents :</u>	<u>Etaient absents :</u>
<b>Professeur Patrick NIAUDET</b> , président du conseil d'orientation	<b>Monsieur Jean-Sébastien VIALATTE</b> , député
<b>Monsieur Jean-Louis TOURAINE</b> , député	<b>Monsieur Philippe VIGIER</b> , député
<b>Monsieur Gilbert BARBIER</b> , sénateur	<b>Monsieur Bernard CAZEAU</b> , sénateur
<b>Madame Catherine DEROCHE</b> , sénatrice	<b>Monsieur Alain MILON</b> , sénateur
<b>Madame Pascale FOMBEUR</b> , membre du Conseil d'Etat	<b>Madame Ingrid CALLIES</b> , conseillère pour l'éthique de la recherche
<b>Madame Frédérique DREIFUSS-NETTER</b> , membre de la Cour de cassation	<b>Madame Marie-Françoise BARATON</b> , représentante de la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux
<b>Monsieur Jean-Louis VILDE</b> , membre du Comité consultatif national d'éthique	<b>Monsieur Jean-François MALATERRE</b> , représentant de l'Association française contre les myopathies
<b>Monsieur Pierre LYON-CAEN</b> , membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme	<b>Professeur Henri JOYEUX</b> , représentant de l'Union Nationale des Associations Familiales
<b>Docteur Jean-Marie KUNSTMANN</b> , expert scientifique spécialisé dans le domaine de la médecine de la reproduction	<b>Madame Sylvie BUNFORD</b> , représentante de l'Association « AMPhore »
<b>Professeur Dominique BONNEAU</b> , expert scientifique spécialisé dans le domaine de la génétique	
<b>Docteur Jacqueline MANDELBAUM</b> , experte scientifique spécialisée dans le domaine de la médecine de la reproduction	
<b>Professeur Jean-Pierre JOUET</b> , expert scientifique spécialisé en hématologie	
<b>Docteur Alain TENAILLON</b> , expert scientifique spécialisé en matière de prélèvement et de greffe	
<b>Docteur Pierre LEVY-SOUSSAN</b> , pédopsychiatre	
<b>Docteur Gérard SEYEUX</b> , médecin psychanalyste	
<b>Madame Suzanne RAMEIX</b> , philosophe	
<b>Monsieur Nicolas AUMONIER</b> , philosophe	
<b>Monsieur Bruno GAURIER</b> , représentant de l'Association des paralysés de France	
<b>Madame Danièle LOCHAK</b> , représentante de la Ligue des droits de l'homme	

Le conseil d'orientation,

- Vu l'article L. 1418-4 du code de la santé publique, et

- l'article R. 1418-17 du code de la santé publique.

DECIDE, à la majorité des membres présents :

Article 1<sup>er</sup> :

d'approuver, la proposition de recommandations de bonnes pratiques des centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal en matière de diagnostic prénatal et de diagnostic préimplantatoire, tel qu'il figure en annexe à la présente délibération.

Fait à Saint-Denis, le 16 octobre 2014

Le président du Conseil d'orientation  
de l'Agence de la biomédecine



Patrick NIAUDET

